



CONSEIL DE QUARTIER DE PENHARS

Compte-rendu de la 10^{ème} plénière du mardi 26 janvier 2016

MPT de Penhars

Présents : 22 membres

Valérie Lecerf-Livet, maire adjointe et Jacky Frémy, animateur suppléant

Excusés : 12 membres

Absents : 14 membres

Ordre du jour :

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance et validation du compte-rendu du mardi 1er décembre 2015
- 2- Restitution du travail en commissions sur les déplacements
 - Bus / Transports collectifs
 - Vélos / Piétons / Personnes à mobilité réduite
 - Voitures / Circulation / Stationnement

3- Questions diverses et bilan de séance

4- Rendez-vous prochaine plénière : Mardi 15 mars 2016

Roseline Quéré, membre du collectif d'animation, souligne que deux membres du conseil citoyen devaient être présents. Compte tenu de la mise en place des commissions sur les déplacements, ils ont préféré reporter leur participation à un autre conseil.

1- Validation du compte-rendu du mardi 1er décembre 2015 et désignation d'un secrétaire de séance :

- a- Le compte-rendu de la dernière plénière est validé par les membres présents.
- b- Les rapporteurs des trois groupes constitués ce soir feront office de secrétaires de séance, le complément étant fait par l'animateur de la séance Jacky Frémy.
- c- Des plans de Penhars sont distribués à chaque membre présent.

2- Restitution du travail en commissions sur les déplacements :

a- Bus / Transports collectifs par Roseline Quéré

Quelques rappels :

- Les lignes de bus desservant Penhars sont la n°1 Kermoisan, la n°2 Kerjestin, la n°6 Moulin Vert, la n°9 Kerlagatu et la n°10 Prat ar Rouz.
- Les lignes de car desservant régulièrement la ville en passant par Penhars (route de Pont l'Abbé) sont la n°25 Pluguffan et la n°28 Plomelin.

Constats :

- Les lignes n°1 et 2 sont très bien desservies.
- Pour la ligne n°6, nous ne pouvons pas donner notre avis, comme personne du conseil ne l'utilise.
- Pour la ligne n°9, la signalétique n'est pas claire du fait des changements intervenus depuis septembre:
 - Elle passait par la route de Pont-L'Abbé ; elle passe maintenant par Kermoisan.
 - La n°9 express allait avant jusqu'au Lycée Chaptal, maintenant elle passe par la rue de Pont-L'Abbé et a deux terminus : un au Moulin des Landes et un autre à La Tourbie pour les scolaires. Comme le bus ne passe pas souvent par la route de Pont-L'Abbé, certaines écoles doivent rejoindre un arrêt plus loin avec une trentaine d'élèves tout près de la route : ce qui est très dangereux !
- Pour la ligne n°10, le terminus est situé à Prat Ar Rouz, sauf aux horaires scolaires où il est à Chaptal. Elle ne dessert pas suffisamment les habitants du nouveau quartier de Ty Rouz, derrière la ZA de Prat ar Rouz : ils ne peuvent pas venir facilement à la mairie de Penhars, dans les commerces et mêmes pour les scolaires qui ont des horaires décalés. De plus, cette liaison n'existe pas le samedi.

- D'un autre côté, le Centre Médico-Psychologique a été transféré allée de Rome. Il est à 5 minutes en voiture du quartier prioritaire de Kermoisan, et à une demi-heure avec les bus en passant par le centre-ville !
- Au sein du quartier de Penhars, il est plus facile d'aller à Brizeux qu'à Max Jacob, ce qui amène les parents à des demandes de dérogations plus nombreuses.
- Les horaires ne sont pas toujours respectés : les retards sont expliqués le plus souvent par des problèmes de circulation, ils sont gérés informatiquement au fur et à mesure. Mais aussi des bus sont en avance, ceux-ci n'ont pas l'air d'être gérés !!!
- Demande d'un renforcement des fréquences des lignes n°9 express et n°10.

Propositions :

- Concernant la ligne n°6, nous proposons de nous renseigner auprès de la Maison de Quartier du Moulin Vert.
 - Si la ligne du Corniguel était mieux desservie, peut-être qu'il y aurait moins de problèmes de circulation au rond-point du Ludugris !
 - Un comité d'usagers pourrait être créé pour échanger sur les transports.
- Pour conclure, il faudrait faire une enquête publique auprès des usagers de la QUB, et des autres usagers potentiels, sur toute la ville de Quimper. Le Point Information Médiation Multi-services (PIMMS) pourrait nous aider par exemple. Les besoins seraient ainsi mieux pris en compte.

b- Vélos / Piétons / Personnes à mobilité réduite par Françoise Dréan

Le groupe de travail a listé les difficultés rencontrées par les piétons, les cyclistes et les PMR au cours de leurs déplacements dans la ville.

Voitures en stationnement anarchique (sur les trottoirs, sur les passages piétons) : situation rencontrées devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie mais aussi route de Plomelin, devant le CMB avant le rond-point du Lududu.

Poubelles sur les trottoirs : avenue de Porzmoguer, rue de Rosmadec (en descendant vers la ville après le self du Lycée-collège Brizeux.

Le jardin derrière la bibliothèque de Penhars est difficilement accessible en raison d'un seuil de 4 à 5 cm de hauteur.

Rue du Cosquer, au niveau du pont SNCF : les trottoirs sont trop étroits et des poubelles y sont stockées en permanence.

Près de la clinique St Michel-Ste Anne : une portion de rue sans trottoir rue de Kerjestin

Rue Saint-Yves et rue de Verdun : la pratique du vélo est autorisée en sens interdit mais la rue est occupée des deux côtés par les voitures, ce qui rend « périlleux » la pratique du vélo.

Conseil de quartier – Penhars

Remontée d'observations – déplacements
(points durs et ruptures de continuité, source photos : google map)

1- Allée Pierre de Coubertin (mise en sécurité)



Observations : **stationnement intempestif** (problème accès pompier et tourne à gauche : masque de visibilité, **haie végétale à araser**)

2- route de Pont l'Abbé (mise en sécurité)



Observations : route en ligne droite, vitesse excessive constatée des véhicules,
Proposer des systèmes de réduction de vitesse
(ex. : chicanes, rétrécissements, zone 30...).

Possibilité d'effectuer des comptages routiers
avec pose d'un radar pédagogique (ex. : pose
d'un radar dans le sens montant et descendant
rue de la terre noire)

3 – chemin des justices (vélo)



Observations : ruptures de continuités au niveau des cheminements cyclables entre les bandes cyclables en sens montant localisées (rue de Pont l'Abbé) et l'avenue des oiseaux.
Enjeu important avec la desserte du lycée à vélo.

4 – boulevard de Bretagne (zone commerciale et collège Max Jacob, vélo)



Observations : défaut d'aménagement cyclable en desserte de la zone commerciale de Kermoyan (photo ancienne, nouveau centre commercial en service depuis)



Collège Max Jacob : prévoir un jalonnement cyclable avec un itinéraire conseillé et un parcours d'approche conseillé (bande cyclable ou fil d'Ariane avec picto vélo possible)

5- rue Paul Borrossi (mise en sécurité)



Observations : accident mortel enregistré en septembre 2013
idem que point n°2 (route de Pont l'Abbé), vitesse excessive, reprise d'accélération dans le sens montant malgré des îlots et un coussin berlinois.
Possibilité de prévoir un radar pédagogique

6- avenue des oiseaux (vélo)



Observations : rupture de continuité (depuis le bourg de Penhars jusqu'à la piscine), bande cyclable dans le sens montant à privilégier

7- boulevard de Poulguinan (modes doux : piétons –



Observations : continuité du cheminement piéton depuis le rond de Lugudris jusqu'à l'hypermarché carrefour en intégrant également les vélos.
Rétrécissement de chaussée avec couloir de circulation pour les vélos et abaissement de la vitesse ?

8- rond-point Ludugris (RD 20 – direction Corniguel - vélos)



Observations : continuité du cheminement cyclable, positionnement glissière potentiellement dangereuse pour les cyclistes d'engageant sur la voie en amorce de la bande cyclable (avenue du Corniguel)

9- boulevard Creac'h Gwen (cheminement piétons et traversées piétonnes)



Observations : défaut de cheminements piétons et de traversées piétonnes au niveau du boulevard de Créac'h Gwen (du Passage supérieur jusqu'au tourne à gauche route de Bénodet).

Haut chemin des Justices :



Rue de Rosmadec (poubelles) :



c- Voitures / Circulation / Stationnement par Nathalie Cornec :

Commission voiture / circulation / stationnement

Nous avons constaté en 2015 que des dispositifs permettant d'évaluer le nombre de véhicules sur les voies passantes avaient été mis en place : nous souhaiterions avoir un retour de ces études sur notre quartier.

<p>1. Rond-point de Ludugris</p>	
<p>1-1 Accès au rond-point</p> <p>Il dépend du conseil Départemental. Toutefois, nous demandons aux représentants de la Mairie de remonter l'information auprès de l'autorité compétente.</p> <p>Constat : Le nombre de logements construits ces dernières années sur le Corniguel est considérable, et la sortie de ce quartier aux heures de pointes sur le Rond-Point de Ludugris est problématique.</p> <p>Solution 1 : réaliser un tunnel à double sens entre la rocade de Pont-L'abbé et le pont de Poulguinan.</p> <p>Solution 2 : mettre en place un bac entre le port du Corniguel et la zone de Creac'h Gwen.</p>	
<p>1-2 Passage piéton menant au Carrefour sur la bretelle d'accès rejoignant la rocade Louis le Guennec (vers Bénodet)</p> <p>Constat : Ce passage piéton est dangereux, car il y a peu de visibilité pour le piéton venant de la droite (virage), mais également pour un piéton venant de la gauche, car il est en partie masqué par le plot vert.</p> <p>Solution proposée : indiquer par un feu clignotant avant le virage « attention piétons » + étendre la zone à 50, qui commence aujourd'hui après l'embranchement du carrefour.</p>	

<p>2. <u>Moulin Vert – Ecole Léon Goraguer</u></p> <p>Constat : le stationnement est insuffisant lors du début ou de la sortie des cours. Les parkings de la MPT sont souvent inaccessibles, car bloqués par des chaînes.</p> <p>Solution proposée : rajouter des stationnements dans les espaces verts jouxtant le parking existant.</p>	
<p>3. <u>Marquage des stationnements</u></p> <p>Constat : beaucoup de stationnements le long des voies ont un marquage longitudinal, mais pas de séparatif entre les véhicules. Régulièrement, 3 véhicules sont stationnés sur un espace pouvant en accueillir 5.</p> <p>Solution proposée : réaliser des marquages délimitant les stationnements.</p>	
<p>4. <u>Zones 30</u></p> <p>Constat : dans certains secteurs de notre quartier (ex. : Terre Noire), les zones 30 ont été étendues pour répondre à une insatisfaction des riverains ; à notre avis cela ne résout pas le problème des riverains, et surtout ne préserve plus la sécurité des personnes aux approches des lieux réellement visés. En effet, ces zones 30 sont respectées si elles sont comprises, c'est-à-dire si elles sont associées à la protection des piétons. Si ces zones sont trop longues, elles ne sont pas respectées, et perdent à notre avis leur intérêt premier.</p> <p>Solution proposée : réduire ces zones autour des lieux de sorties où on observe des sorties massives de piétons (ex. : sortie d'école).</p>	

<p>5. Cohabitation véhicules/piétons/vélos</p> <p>Constat : Lorsqu'il y a une piste cyclable uniquement d'un côté, les cyclistes sont sur la voie des véhicules dans l'autre sens. Lorsque ce cycliste est suivi par un bus, les voitures qui sont derrière le bus sont également condamnées à rouler au pas, ce qui n'aide pas à la fluidité de la circulation, et engendre du stress pour le cycliste qui est devant.</p> <p>Solution proposée : une cohabitation piétons/cyclistes sur les trottoirs dans les 2 sens nous semblerait plus adaptée, comme sur la photo ci-contre, avec une signalisation adaptée.</p>	 
<p>6. Arrêt de bus au niveau des ronds-points</p> <p>Constat : Un bus qui s'arrête juste à la sortie du rond-point bloque tout le rond-point.</p> <p>Solution proposée : positionner les arrêts de bus avant l'entrée du bus dans le rond-point.</p>	

<p>7. Obstacles et visibilité</p>	
<p>7.1 <u>Allée de Prat Ar Rouz</u></p> <p>Constat : La priorité est au sens montant ; le manque de visibilité de l'aménagement actuel oblige celui qui descend à s'avancer pour voir, et à reculer s'il y a un véhicule qui monte.</p> <p>Solution proposée : en réduisant l'espace rétréci, le véhicule qui descend pourrait avoir la visibilité sur les véhicules qui montent, et laisser la priorité sans être contraint de reculer.</p>	
<p>7.2 <u>Jonction rue de la Terre Noire / Route de Douarnenez</u></p> <p>Constat : La priorité est aux véhicules qui montent la rue de la Terre Noire ; le manque de visibilité de l'aménagement actuel avec les stationnements au point le plus haut oblige celui qui vient de la route de Douarnenez à s'avancer pour voir (des véhicules étant stationnés en permanence), et à reculer s'il y a un véhicule qui monte.</p> <p>Solution proposée : en descendant les stationnements, le véhicule qui vient de la route de Douarnenez pourrait avoir la visibilité sur les véhicules qui viennent de la rue de la Terre Noire, et laisser la priorité sans être contraint de reculer.</p>	

3- Questions diverses et bilan de séance :

a- Informations rubrique Quartier sur le Mag+Agglo de janvier/février

Ergué-Armel	La MPT aide à grandir
Centre-ville	Le Chapeau bouge
Penhars	Place au marché le mercredi
Kerfeunteun	Visite des élus
Rubrique Propreté urbaine : Haro sur les crottes	

b- Que pensez-vous du nouveau Mag+Agglo ?

- Lorsqu'il est distribué dans les boîtes aux lettres, il est souvent livré en même temps que la publicité. Il nous arrive de le jeter sans faire attention.
- Le format est moins pratique...
- Le fait que ce ne soit plus du papier glacé et son coût de publication, 6 par an au lieu de 10 auparavant, ont permis à l'agglomération d'économiser environ 100 000 euros.

c- Projet de visites avec le service Développement économique

Une ou deux visites des zones d'activités de Quimper pourront être proposées par Laurent Bruchon, le responsable de ce service en soirée. Afin de diminuer les coûts de transports, les quatre conseils de quartier seront regroupés lors de ces visites.

d- Plan Local d'Urbanisme

Le PLU sera présenté au sein des 4 prochaines plénières des 4 quartiers. Exceptionnellement, ces réunions seront aussi ouvertes au public.

e- Bilan de séance

Réunion terminée à 22h15. Laisser plus de temps aux rapporteurs pour les restitutions afin d'inviter les membres des autres groupes à compléter les débats, ce qui implique moins de temps aux échanges en groupe.

4- Prochain rendez-vous

Plénière : Conseil de quartier et réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
le 15 mars 2016 à 20h à la MPT de Penhars

Les secrétaires de séance :

Roseline Quéré, Françoise Dréan et Nathalie Cornec